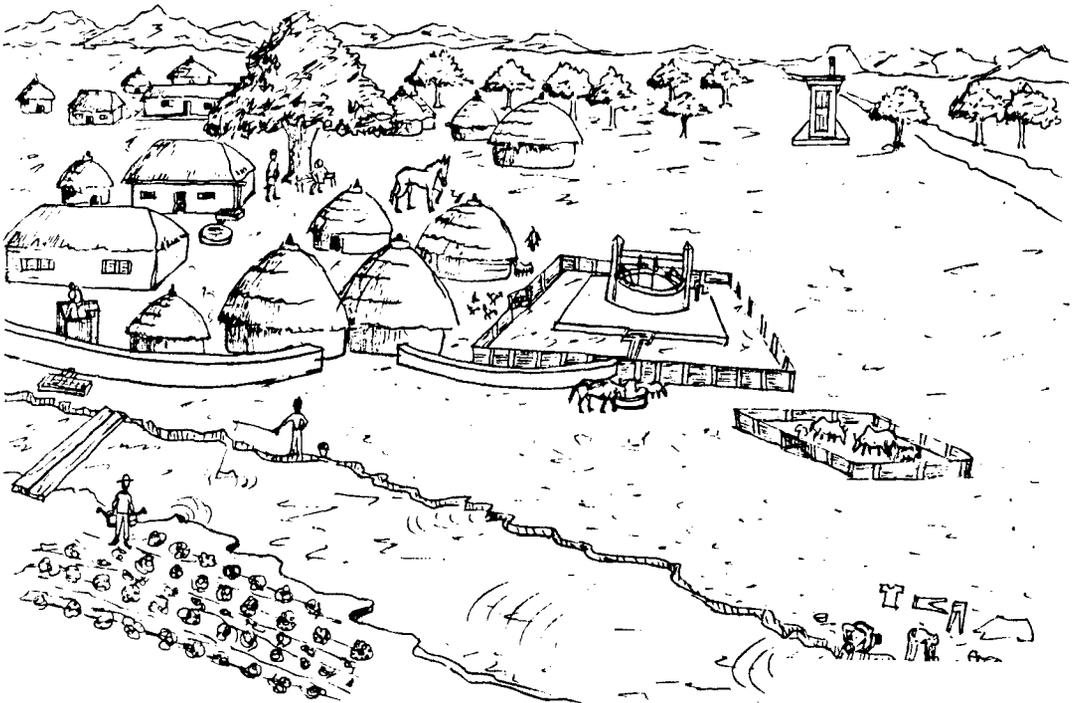


Série Formation des ONG

Fascicule I



Le PADEAR et le rôle des ONG



204.1 - 17257

PADEAR-Ceda

LIBRARY IRC
PO Box 93190, 2509 AD THE HAGUE
Tel.: +31 70 30 689 80
Fax: +31 70 35 899 64
BARCODE: 17257
LO:

Série Formation des ONG

Fascicule I



Le PADEAR et le rôle des ONG

PADEAR : *Projet d'assistance au développement du secteur de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en milieu rural*

Chez

Ceda : Centre pour l'environnement et le développement en Afrique

Ce manuel est rédigé par l'ONG Le Pont sous la responsabilité de N'Key AMONA, Michael HERZKA et Marc BLOCH

Le Pont est une ONG spécialisée dans le renforcement des structures locales de développement au Togo et au Bénin

BP 2273 Lomé (Togo) 
Tél : (228) 22 30 91; Fax : (228) 21 19 60

PADEAR : Projet d'assistance au développement du secteur de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en milieu rural

Le Projet PADEAR est exécuté conjointement par la Direction de l'Hydraulique (Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique) et la Direction de l'Hygiène de l'Assainissement de base (Ministère de la Santé, de la Protection sociale et de la Condition féminine) sur financement de la Banque mondiale et DANIDA.

Ceda : Centre pour l'environnement et le développement en Afrique

Organisation africaine internationale à but non lucratif, active dans les domaines de la formation, de l'appui-conseil, des études et l'édition d'ouvrages sur le développement.

081 BP 7060 Cotonou (Bénin)
Tél : (229) 33 19 17; Fax : (229) 33 19 81

La mise en forme définitive a été assurée par l'équipe Ceda sous la responsabilité de Alfred C. MONDJANAGNI, Sikirou K. ADAM et Philip LANGLEY

Les opinions exprimées dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des éditeurs.

La reproduction d'extraits est autorisée pour des utilisations non commerciales à condition que les éditeurs reçoivent une copie des passages reproduits.

Sommaire

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE : GUIDE PÉDAGOGIQUE

I Les objectifs du module

- Objectifs généraux
- Objectifs pédagogiques

II. Les méthodes et supports pédagogiques

III. Les thèmes et le déroulement du module

- Séquence 1
- Séquence 2
- Séquence 3
- Séquence 4
- Séquence 5

DEUXIÈME PARTIE : MANUEL DE FORMATION

I. Le projet

- l'esprit du projet
- le rôle des ONG

II. Méthodes et techniques d'animation : notions de base

- Définitions
- Méthodes d'animation
- Étapes d'une animation
- Techniques d'animation en milieu rural

III. Méthodes et techniques d'animation : application à l'esprit du PADEAR

- Esprit du projet/rôle des ONG
- Découverte des réalités de terrain
- Échanges: réflexions sur la démarche d'animation du PADEAR
- Identification des points clefs d'une fiche technique sur la démarche d'animation du PADEAR
- Synthèse et évaluation de la session

Introduction

Dans le cadre du projet d'assistance à la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie de l'hydraulique villageoise et de l'assainissement en milieu rural (PADEAR) lancé par la direction de l'Hydraulique (DH), un programme de formation composé de six modules a démarré en janvier 1995.

Le programme de formation s'est adressé aux animateurs/animateuses et coordinateurs/coordinatrices de sept ONG béninoises qui sont appelées à jouer un rôle d'intermédiaire entre les communautés villageoises et les autres acteurs du projet, à savoir l'administration et le secteur privé national. Certains cadres de l'administration (DH, DHAB, SRH et SRHA) ont suivi également la formation.

Une série de huit fascicules, dont le but est de capitaliser l'approche pédagogique choisie, couvrent les six modules de formation, et se présentent comme suit :

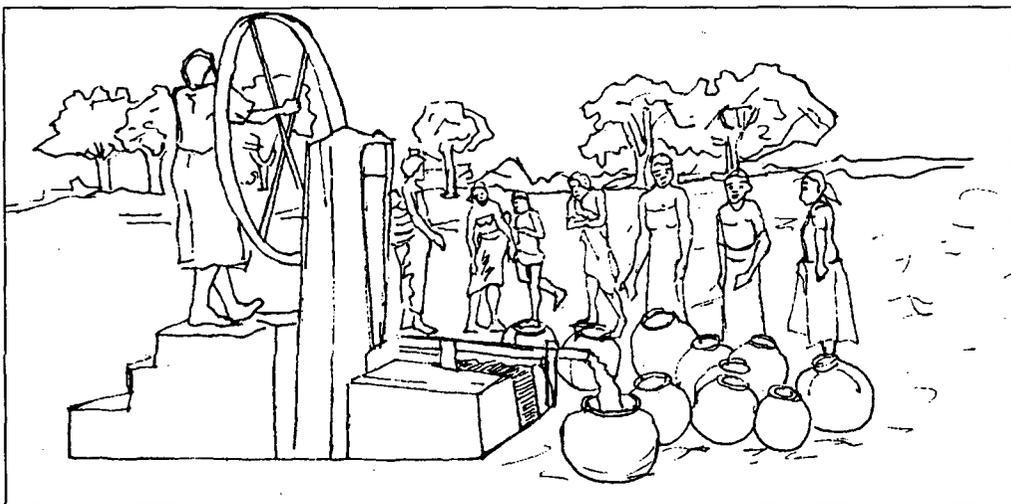
- **Fascicule I** *Le PADEAR et le rôle des ONG* (module I, session 1),
- **Fascicule II** *Techniques de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement* (module II),
- **Fascicule III** *Techniques et méthodes d'animation à l'auto-promotion* (modules I, III et V),
- **Fascicule IV** *Étude du milieu, identification, hiérarchisation des besoins et élaboration du projet communautaire* (modules III, IV session 2),

- **Fascicule V** *Gestion des ouvrages* (modules II, IV session 2, et V),
- **Fascicule VI** *Gérer votre organisation - Tome 1 : Organisation du travail* (module I session 2),
- **Fascicule VII** *Gérer votre organisation - Tome 2 : Communication, évaluation et auto-évaluation* (modules IV session 2),
- **Fascicule VIII** *Éducation sanitaire* (module VI).

Le contenu de la formation est entièrement produit pour le projet PADEAR.

Chaque fascicule est présenté en deux parties :

- La première partie est un **guide pédagogique**, et traite les objectifs généraux, les objectifs pédagogiques et le déroulement des sessions,
- La deuxième partie est conçue sous forme de **document d'appui** qui présente les notions théoriques discutées lors des sessions et leur application au contexte du PADEAR.



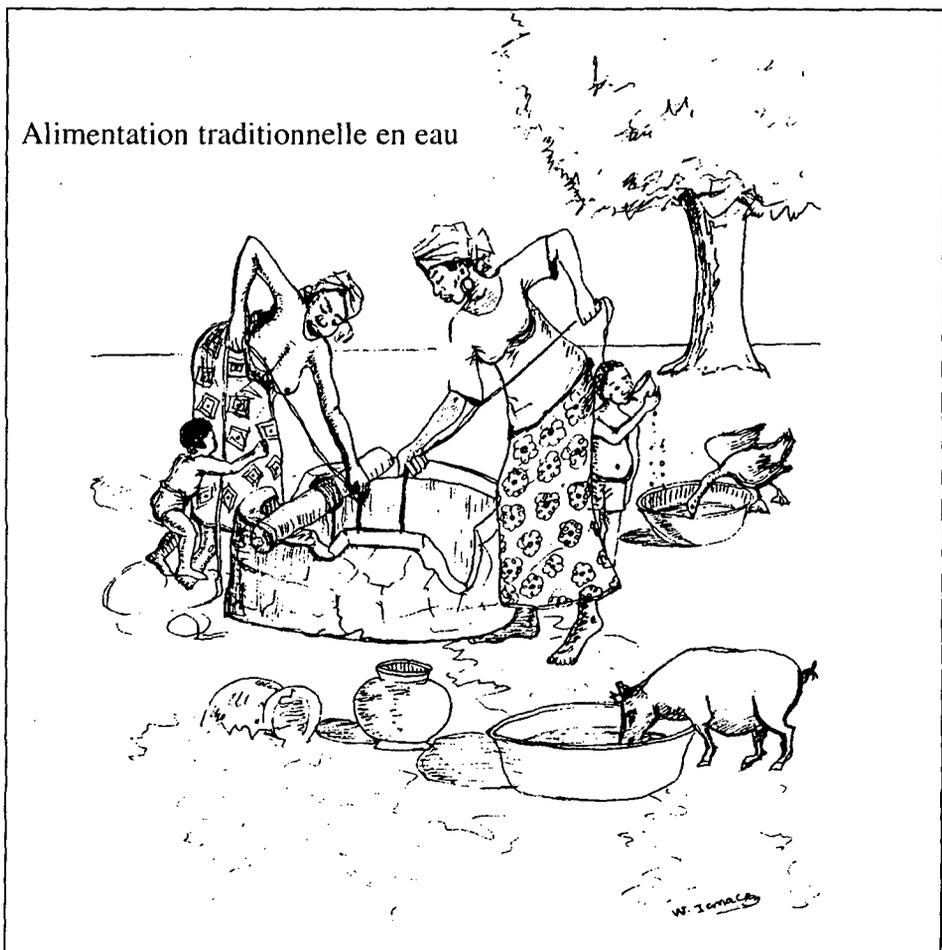
PREMIÈRE PARTIE

GUIDE PÉDAGOGIQUE

I. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Imprégner les participants de l'esprit du projet et du rôle que les ONG sont appelés à jouer dans le cadre de ce projet ;
- Faire des échanges/réflexions sur la démarche d'animation dans le cadre du projet et esquisser une fiche technique sur cette démarche qui inclut les méthodes et techniques d'animation ;



2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la session, les participants doivent être capables de :

- expliquer la problématique de l'hydraulique villageoise au Bénin durant la décennie de l'eau,
- énumérer les principaux éléments de la nouvelle stratégie de l'eau et de l'assainissement au Bénin,
- citer les acteurs du PADEAR,
- expliquer le rôle primordial des ONG dans l'exécution du projet,
- prendre en compte les réalités du terrain dans l'animation des communautés,
- recenser les éléments fondamentaux pouvant rentrer dans la démarche d'animation,
- esquisser un canevas de fiche technique sur la démarche d'animation dans le cadre du PADEAR.



Projet PADEAR, vol / Fascicule I

II. MÉTHODES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

En vue de transmettre également le savoir pédagogique aux participants, plusieurs méthodes et instruments de travail sont utilisés dans l'animation des sessions des modules.

Il s'agit de méthodes participatives, qui répondent aux problèmes posés, notamment :

- **courtes séances théoriques sous formes d'exposés,**
- **discussions et échange d'expériences en plénière et en groupes,**
- **travail en groupes,**
- **visite de terrain,**
- **simulation de cas,**
- **SEPO (succès - échecs - potentialités - obstacles),**
- **méta-plan (méthode de visualisation),**
- **élaboration de rapports quotidiens par les participants;**
- **petites histoires,**
- **remise d'un manuel de formation aux participants,**
- **recueil du thermomètre d'ambiance à la fin de chaque journée,**
- **évaluation participative des sessions.**

III LES THÈMES ET DÉROULEMENT DU MODULE

SÉQUENCE 1 : ESPRIT DU PROJET (INTRODUCTION)

a.- Présentation du projet

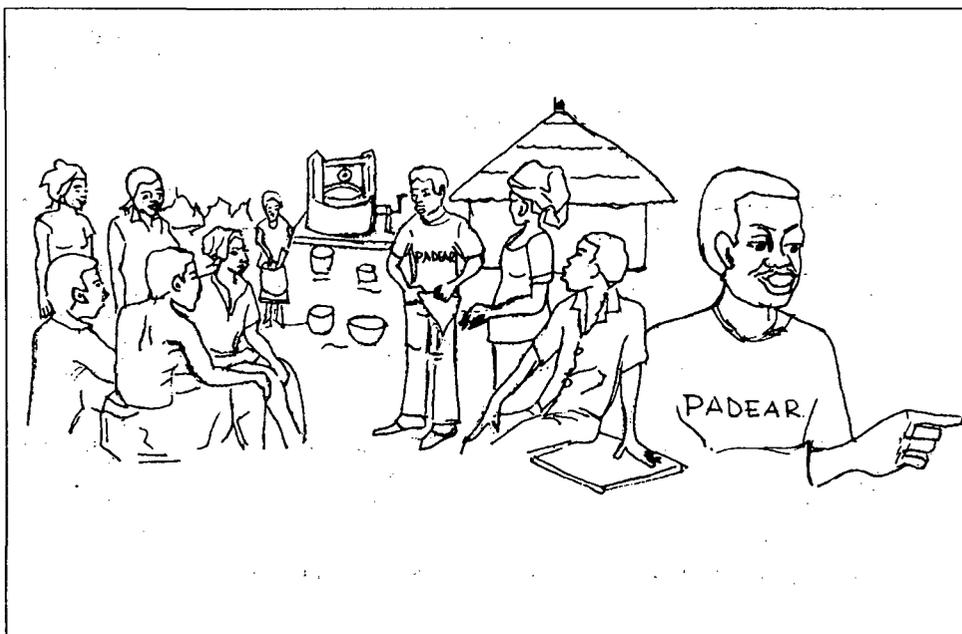
Les thèmes traités sont les suivants :

L'esprit du projet et le rôle des ONG

Les techniques et méthodes d'animation

Les grandes lignes de la session sont :

- les notions de base sur les méthodes et techniques d'animation,
- l'application de ces notions à l'esprit du PADEAR.



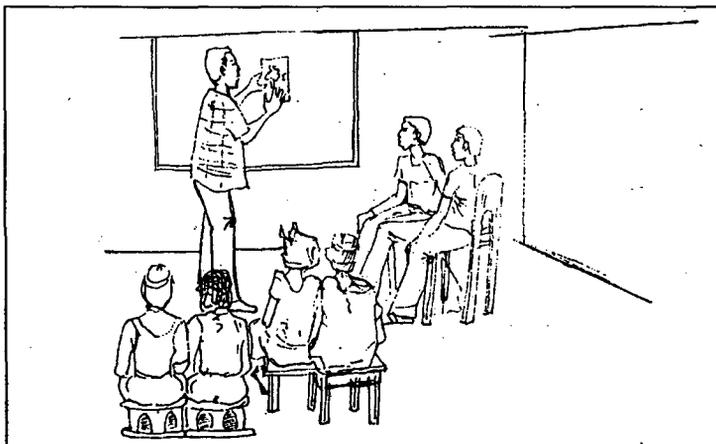
b.- Objectifs spécifiques

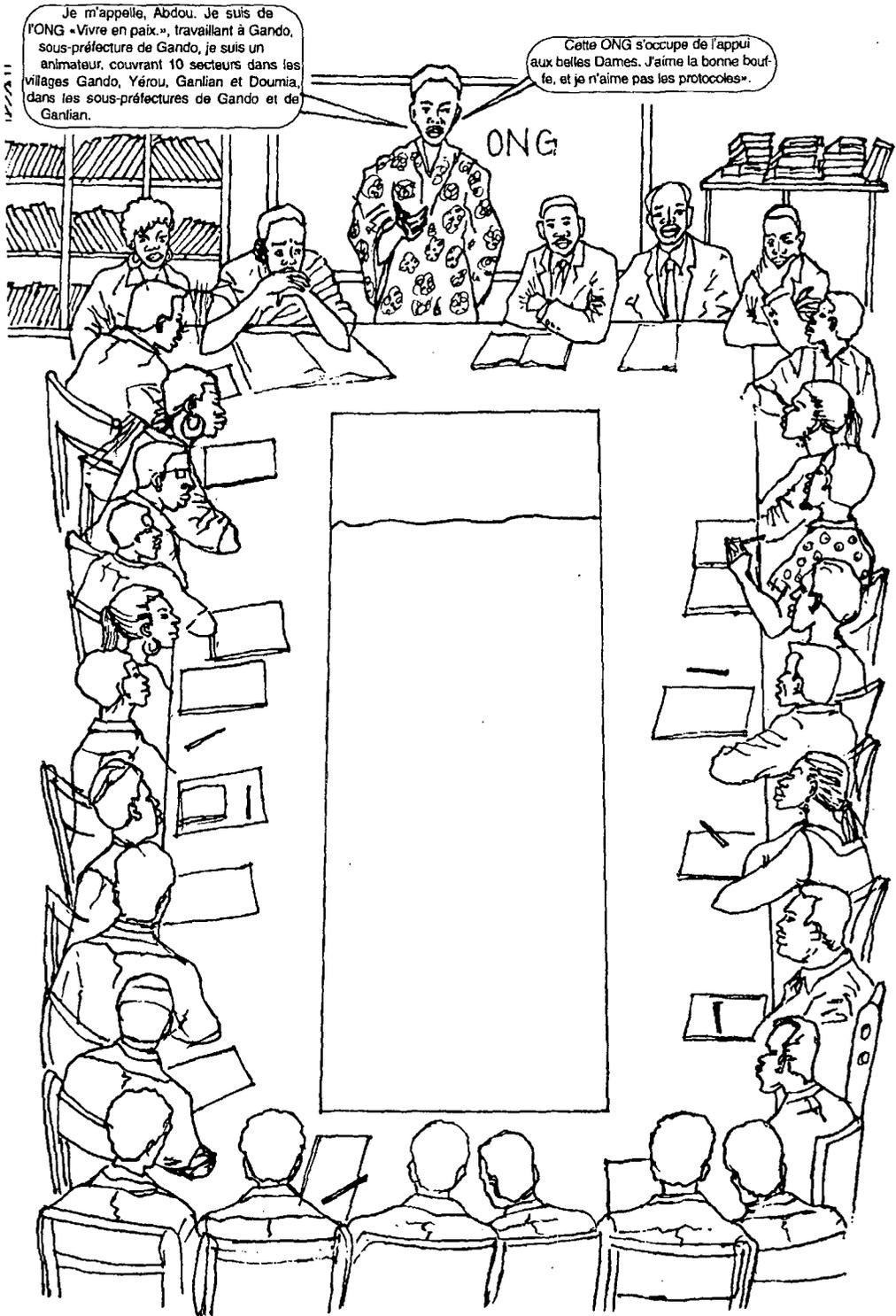
- Mettre les participants dans le bain,
- Amener les participants à se connaître mieux,
- adapter la session au profil des participants,
- Jauger la connaissance du projet par participant,
- Imprégner davantage les participants de l'esprit du projet.



c.- Procédures

1. • Ouvrir la séance par un mot de bienvenue et donner quelques informations générales sur le projet (exposé par un responsable du projet) ;
2. • donner des informations pratiques et pédagogiques sur le programme de formation, discuter les attentes des participants;
3. • demander aux participants de se présenter par ONG en plénière : chaque coordinateur présente sommairement son ONG après sa propre présentation ;
4. • pour jauger le niveau de connaissance du projet par les participants, ceux-ci se retrouvent en carrefours par ONG. Chaque ONG présente sur *flip-chart* ce qu'elle connaît du projet: objectif, stratégie d'intervention, partenaires, etc... les travaux sont restitués en plénière ;
5. • compléter les travaux par des informations pratiques de la part des responsables du projet ;
6. • résumer les résultats en plénière et discuter de l'esprit du projet et du rôle que les ONG doivent jouer dans le cadre de ce projet. Mettre un accent sur la place de l'ONG dans ce projet et son comportement vis à vis de la communauté de manière à garantir sa crédibilité au sein de cette communauté.





SÉQUENCE 2 : LA DÉCOUVERTE ET L'ANALYSE DES RÉALITÉS DE TERRAIN

a.- Objectifs spécifiques :

- **Tirer les leçons de l'ancienne stratégie en matière d'AEPA (Alimentation en eau potable et assainissement) ;**
- **Analyser les perspectives de la nouvelle stratégie;**
- **S'enquérir des méthodes de travail des ONG.**

b.- Procédure

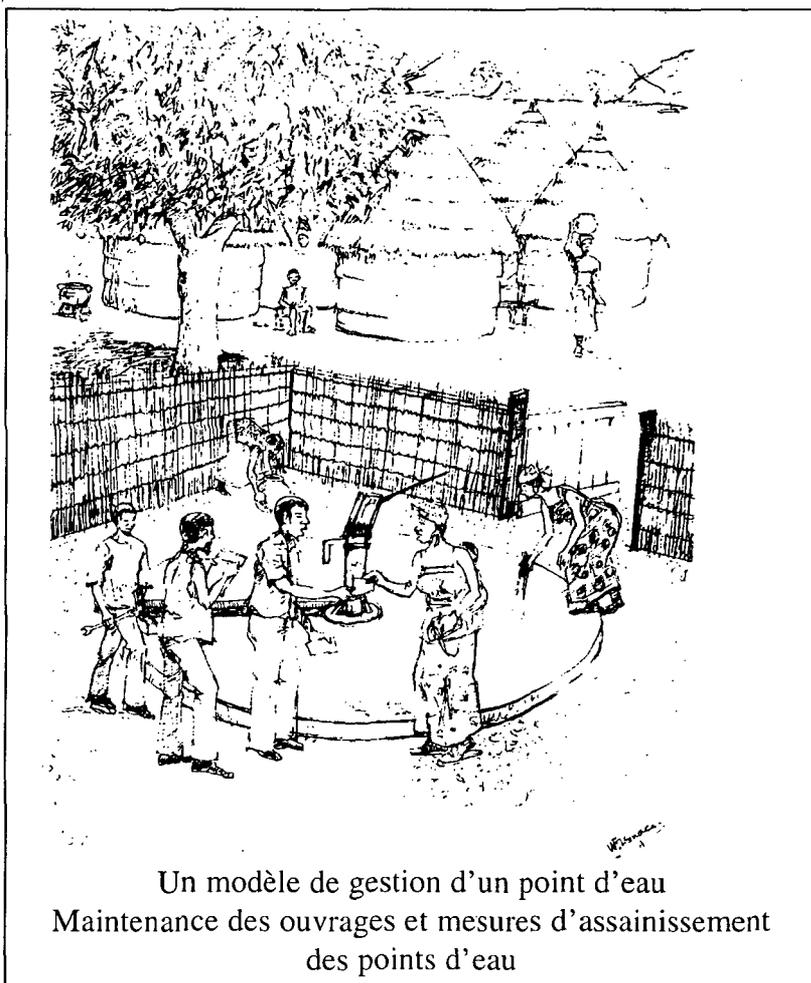
- 1. Préparer avec les participants la visite de communautés villageoises (deux villages) : informer les participants sur l'ancienne stratégie, expliquer la méthode SEPO (Succès, Echec, Potentialité, Obstacle) utilisée comme instrument de planification et d'évaluation, composer et organiser les deux groupes. Chaque groupe désigne un facilitateur et un (ou deux) rapporteur (s). Au niveau de chaque groupe, il y a des observateurs chargés de suivre le travail des animateurs de terrain.
- 2. Au cours des visites de terrain dans les villages, chaque groupe fait une séance d'animation avec la communauté pour recueillir des informations sur :
 - Les observateurs suivent attentivement le groupe dans son travail d'animation et notent les observations utiles sur le comportement des animateurs et de la communauté.

- 3. Au retour de la visite de terrain, chaque groupe harmonise ses prises de notes pour la restitution en plénière. La synthèse des résultats est faite par *flip-chart*.
- 4. En plénière les deux groupes présentent à tour de rôle leur synthèse sous forme de SEPO de l'ancienne stratégie de l'eau selon les découvertes de terrain.

> la réalisation des ouvrages d'eau et d'assainissement ;

> la gestion de ces ouvrages ;

> l'impact de ces ouvrages sur la vie de la communauté.





Une scène d'achat d'eau

SÉQUENCE : 3 LES ÉCHANGES ET LES RÉFLEXIONS SUR LA DÉMARCHE D'ANIMATION DANS LE CADRE DU PROJET PADEAR

a.- Objectifs spécifiques

- Échanger les expériences vécues sur le terrain ;
- Définir une démarche d'animation.

b.- Procédures

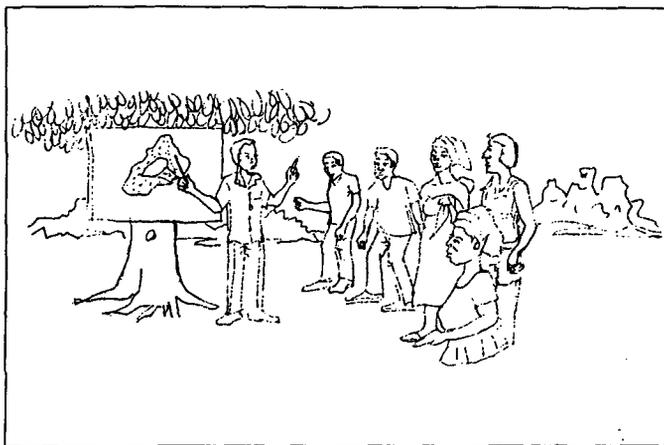
1. Discuter les résultats de visites de terrain avec les participants en plénière. Le débat est suivi des rapports des observateurs : forces et faiblesses des séances pratiques des animateurs au cours des visites de terrain. Une synthèse générale sur les visites de terrain débouche sur la démarche d'animation.

2. Introduire le thème «Animation» dans un projet d'hydraulique villageoise et assainissement" sous forme d'exposé/débat.

3. Demander aux participants de choisir trois thèmes relatifs à l'hydraulique villageoise et à l'assainissement en milieu rural pour une simulation d'animation en salle.

Exemple : analyse des besoins en approvisionnement en eau potable d'une communauté.

4. Composer trois groupes dont deux groupes d'acteurs



(les animateurs et la communauté) et un groupe d'observateurs.

5. Demander aux participants de simuler des séances d'animation sur les thèmes choisis.

SÉQUENCE 4 : IDENTIFICATION DES POINTS CLÉS D'UNE FICHE TECHNIQUE SUR LA DÉMARCHE D'ANIMATION

a.- Objectifs spécifiques

- Tirer les leçons sur les séances pratiques,
- Identifier les éléments clés d'une animation de communauté,
- Esquisser une fiche technique sur la démarche d'animation

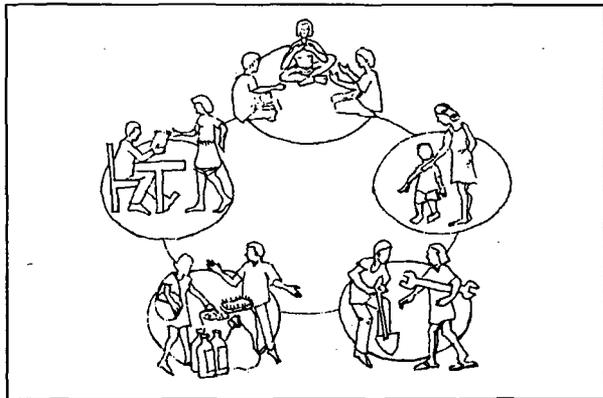
b.- Procédures

1. Discuter les résultats de simulation d'animation en séance plénière. Demander aux observateurs de livrer leurs observations faites aux acteurs lors de l'animation : points forts et points faibles.

2. Composer des groupes de travail pour un *brainstorming* sur les éléments clés à retenir pour la mise au point d'une fiche technique d'animation : connaissance de soi, connaissance de l'autre, confiance mutuelle, organisation et attitude d'un animateur, comportement de la communauté, problèmes pratiques.

3. Restituer les résultats du "*brainstorming*" en plénière : discuter et ranger les différents éléments sous forme d'un canevas de fiches techniques d'animation dans le cadre du PADEAR. Faire un rapprochement du canevas avec l'esprit du projet.

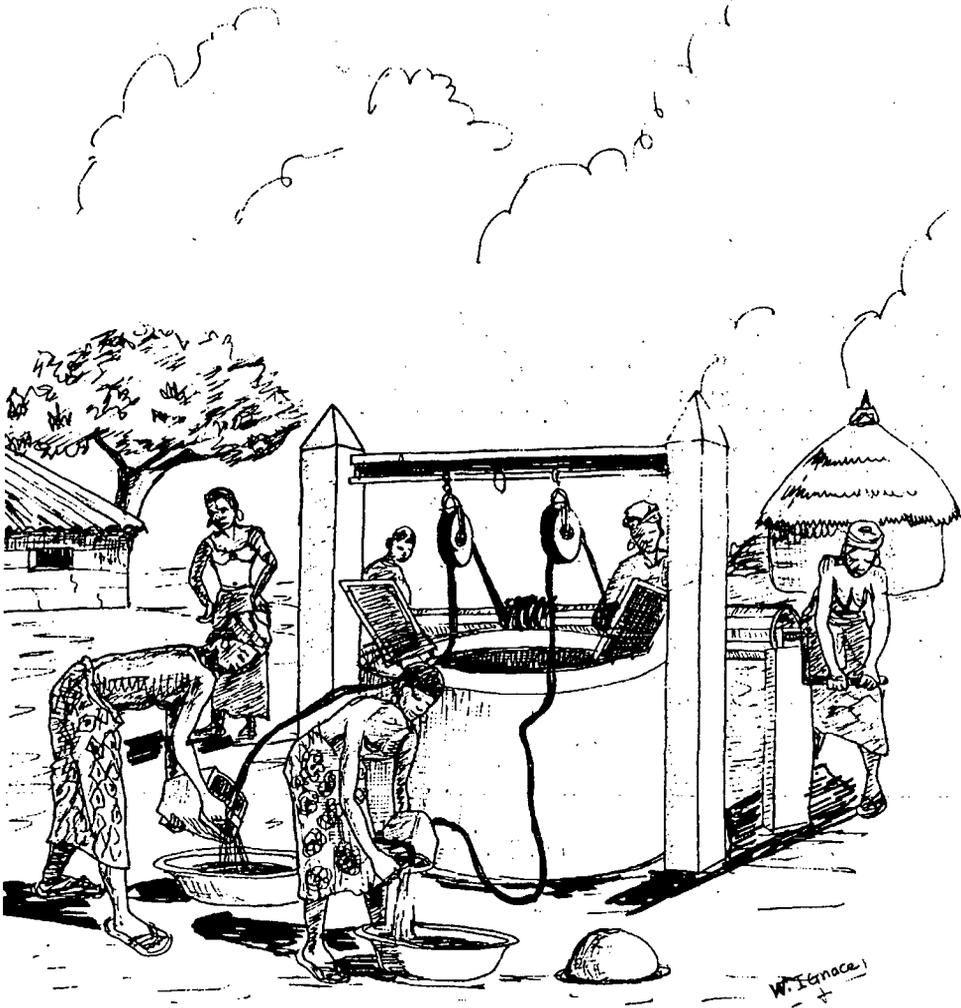
Une illustration montrant une séance de formation en salle



Projet PADEAR, vol / Fascicule 1



Pour une gestion saine et démographique, une rencontre mensuelle du comité est indispensable



Nouvelle forme d'alimentation en eau

SÉQUENCE 5 : SYNTHÈSE ET ÉVALUATION DE LA SESSION, RÉFLEXION SUR LES PERSPECTIVES

a.- Objectifs spécifiques

- **Dégager les résultats de la session,**
- **Dégager les acquis, les problèmes, les souhaits et les suggestions des participants.**

b.- Procédure

1. Exposer une synthèse générale de la session et animer un débat en plénière. Faire établir les liens entre les différentes séquences de la session par les participants.

2. Demander aux participants d'évaluer la session par ONG avec la méthode SEPO. Les points à évaluer sont : le contenu, les méthodes pédagogiques, le matériel et les supports pédagogiques, les participants et les attentes.

3. Présenter les résultats en plénière : identifier les points communs de l'évaluation,

4. Compléter la restitution avec une évaluation par les formateurs,

5. Ouvrir une discussion et demander aux participants de formuler leurs points de critique et leurs attentes pour les prochaines sessions,

6. Clôturer la session : remercier les organisateurs et les participants, puis souhaiter un bon retour à tout le monde.

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTS D'APPUI

I - LE PROJET ET LE RÔLE DES ONG

Objectif

Le projet vise à mettre en place un contexte favorable à la prise en charge effective de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement des zones rurales par les populations concernées.

Il vise à contribuer à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'environnement des populations rurales en passant par l'amélioration de la gestion et de la fourniture des services d'assainissement (augmentation de la couverture et promotion de l'assainissement, amélioration de la situation de l'assainissement et de l'hygiène dans les écoles et centres de santé, amélioration des comportements et des connaissances des populations rurales en matière d'éducation sanitaire et de gestion de l'environnement) à travers les deux volets que sont l'eau et l'assainissement.

La réussite du projet ne sera pas évaluée en termes de réalisations physiques mais en termes d'utilisation soutenue des équipements après le retrait des interventions extérieures. Cette démarche nécessite une approche plus souple dans la sélection des villages, la planification des travaux et le choix des ouvrages.

Ce projet recherche :

- * la participation effective des communautés rurales en particulier par une participation financière significative,*
- * l'essai de nouvelles options technologiques pour réduire les coûts de construction,*
- * la promotion du secteur privé national,*
- * la systématisation des actions d'éducation sanitaire.*

Les options technologiques

Dans le cas de l'alimentation en eau potable (AEP), les options technologiques possibles sont :

- **Les réhabilitations**
 - *L'amélioration de puits traditionnels*
 - *La réparation des puits modernes*
 - *Le nettoyage des forages bouchés*
 - *Le remplacement des pompes inadaptées ou hors d'usage*
 - *La réfection d'ouvrages dégradés etc.*

- **Les nouveaux ouvrages ;**

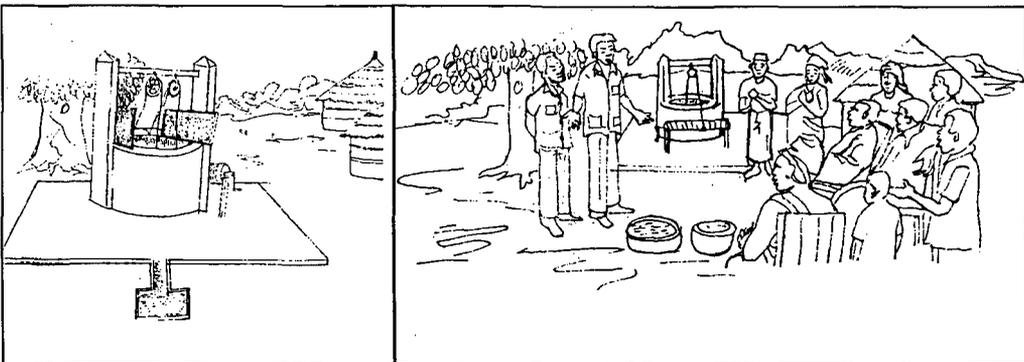
- *Les forages*
- *Les puits*
- *Les captages de sources*
- *Les citernes d'eau de pluie*
- *Les postes d'eau autonomes et les réseaux simplifiés*



La participation communautaire

La participation communautaire implique effectivement une plus vaste gamme d'options, car les communautés ont des besoins, des motivations et des capacités différents. Alors que certaines communautés se contenteraient d'installations traditionnelles améliorées, d'autres solliciteraient un poste d'eau autonome ou une latrine améliorée à double fosse ventilée. Elles ont le droit, l'essentiel est de supporter les frais des investissements supplémentaires et la gestion plus compliquée que cela entraîne. Ainsi, en plus de la participation effective aux réunions de sensibilisation, d'organisation et de prise de décision, aux stages de formation et à une éventuelle contribution physique aux réalisations, la communauté sera invitée à financer sous forme d'argent une part non négligeable du coût total du projet: participation financière en fonction du type d'installation choisi.

Dans tous les cas, lorsque la population souhaite un ouvrage (adduction d'eau potable ou latrine par exemple), il faudra étudier la faisabilité technique et économique d'une telle installation.



Le principe du projet est de renforcer le rôle participatif des populations concernées. Parce qu'elles sont les principaux acteurs de leur projet, elles sont intimement associées aux prises de décisions à travers une animation permanente. C'est ainsi que l'offre du programme doit répondre à une réelle demande et priorité, et pour garantir la durabilité d'un tel programme, la mise en place d'une structure de gestion des ouvrages à la fois dynamique, bien formée et efficace semble nécessaire, de même qu'un système privatisé et décentralisé d'entretien des équipements installés.

En effet, fournir simplement des installations ne suffit pas, et n'est pas une opération durable. Il faut former des animateurs compétents, capables de transmettre des messages, de négocier, de former les villageois à leurs futures tâches de gestion.



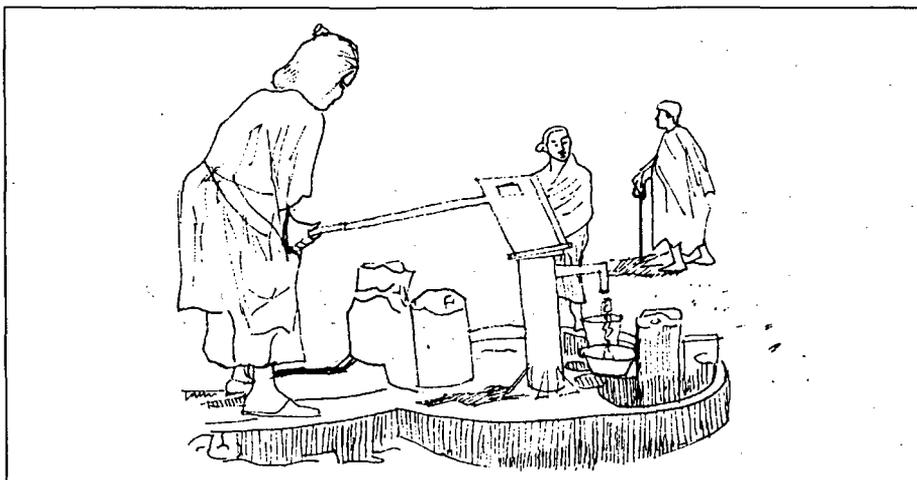
1. LE RÔLE DES ONG :

Le rôle fondamental des ONG est de mettre en oeuvre le cycle du projet.

Les ONG sont chargées par l'administration d'informer, de mobiliser et de former les communautés rurales pour le choix, la mise en oeuvre, l'exploitation et la gestion de leurs équipements d'eau potable et d'assainissement. Leurs activités devront être organisées de manière à répondre rapidement et efficacement aux sollicitations des communautés : les assister à monter leur projet **Eau et Assainissement**.

Les ONG devront classer les besoins prioritaires de la population. Si un besoin prioritaire en **eau et assainissement** est exprimé par la communauté, elles en font l'étude de faisabilité sociale, économique et financière (motivations, capacités organisationnelles, ressources financières).

Les ONG devront participer au processus d'analyse des demandes des communautés avec les services régionaux d'hydraulique. Elles aideront les populations à faire l'analyse et la hiérarchisation des besoins, l'élaboration du projet communautaire si c'est l'eau qui est le besoin prioritaire réel. Elles assureront le suivi et l'appui au cours de l'exécution des travaux et de l'exploitation de l'ouvrage.



Projet PADEAR, vol / Fascicule 1

Ainsi, les ONG sélectionnées :

- a) feront la promotion sur le terrain des objectifs du projet en diffusant les messages d'information,
- b) évalueront les capacités et les motivations réelles de chaque communauté de manière à aider à la formulation de son projet communautaire

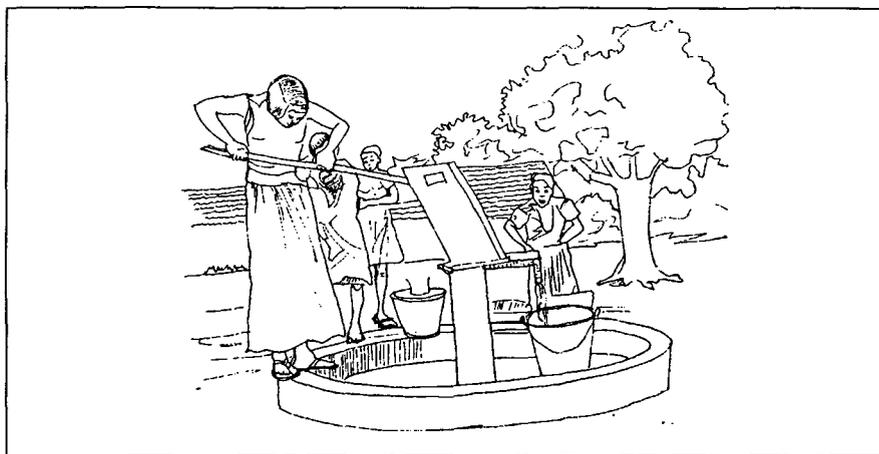
Elles informeront sur:

- les types d'ouvrages possibles et favoriseront la réflexion pour permettre le choix d'un type d'ouvrage en toute connaissance de cause,
- la participation à l'investissement et la prise en charge de la gestion de même que l'entretien du point d'eau dès sa mise en exploitation.

Au total,

au démarrage des activités, les ONG devront:

- 1 - participer à la conception de l'information (les messages) pour la promotion du secteur de l'hydraulique villageoise et d'assainissement,
- 2 - mettre en place l'équipe d'animation qui poursuivra la diffusion de l'information.



Projet PADEAR, vol / Fascicule 1

Au cours de l'identification de l'élaboration des projets des communautés et de l'exploitation des ouvrages, les ONG devront :

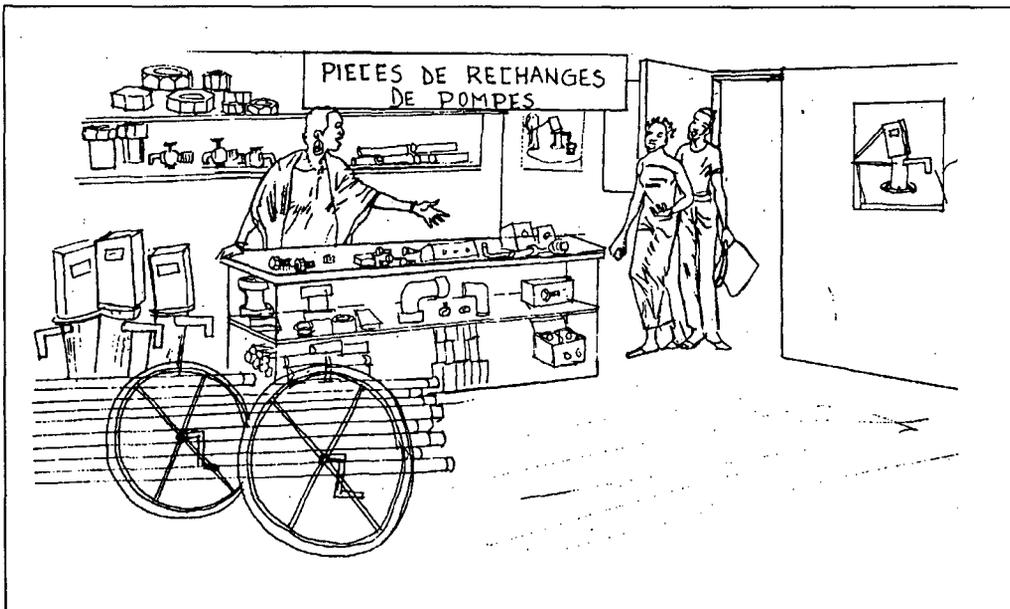
1 - *participer au processus d'analyse des demandes des communautés et de choix des ouvrages (voir en annexe le document de la DH "Principes de hiérarchisation des localités, de dimensionnement, d'équipement et de maintenance,"*

2 - *participer à l'élaboration des dossiers pour chaque projet communautaire,*

3 - *former les communautés à la gestion technique et financière des points d'eau et des ouvrages d'assainissement,*

4 - *susciter d'autres actions de développement répondant aux besoins prioritaires ainsi que des activités génératrices de revenus pouvant aider à la résolution de ces besoins prioritaires,*

5 - *suivre et consolider les structures villageoises de gestion des points d'eau et des autres ouvrages.*



Dans le cas de :

1 - la citerne étant donné que les communautés connaissent déjà très bien ce type d'ouvrage, l'animateur devra simplement les aider à maintenir les équipements dans un bon état de salubrité en renforçant l'aspect assainissement.

2 - du puits, l'animateur devra :

- entretenir la communauté sur le coût élevé de réalisation, de l'entretien manuel (curage),
- imaginer avec les populations concernées les moyens à mettre en oeuvre pour valoriser le point d'eau,
- dégager des ressources pour l'entretien et le renouvellement des moyens de puisage (corde, seau).

3 - du forage : l'animateur devra :

- s'assurer de la cohésion des futurs utilisateurs autour de leur comité de gestion de point d'eau; ce qui permettra de mobiliser de l'argent pour les dépenses d'entretien et de réparation,
- déterminer les modalités opérationnelles de mise en place d'un réseau de pièces détachées. Le renouvellement des pièces détachées sera assuré par la communauté.

4 - des équipements solaires ou thermiques, l'animateur devra :

- aider à la constitution des comités de gestion qui devront être composés de personnes prêtes et aptes à recevoir une formation plus spécialisée que celle des comités de pompes à motricité humaine. Les sommes générées par ces systèmes sont importantes et les ONG aideront les communautés à définir les relations contractuelles devant exister entre les groupes institutionnels (SRH, banques, administration locale), les groupes locaux formels ou informels (usagers, porteurs d'eau, fontainiers), et le secteur privé (installateur, réparateurs, exploitants des réseaux). L'extension des postes d'eau autonome et des réseaux simplifiés sera entièrement à la charge des usagers.

5 - de l'assainissement et de l'amélioration du cadre de vie, l'animateur devra :

- encourager la communauté à l'amélioration de son cadre de vie en ayant recours à des mesures d'assainissement: abord immédiat des points d'eau, sites d'intérêt général et les concessions ordures, latrines, complexes sanitaires, lavoirs, traitement des ordures ménagères et des eaux usées, exploitation des zones hydromorphes par la plantation de papayers et de bananiers).

- informer la communauté sur les avantages et les inconvénients des différents ouvrages d'assainissement et l'appuyer au cours de l'exécution de l'ouvrage. Aussi, l'information, l'éducation et la communication devront-elles être largement faites pour le bon usage des installations à savoir le nettoyage à l'intérieur comme à l'extérieur des latrines, le lavage des mains après utilisation des latrines, etc.

Dans tous les cas l'exploitation et l'entretien des ouvrages seront basés sur la réalité des coûts.

II MÉTHODES ET TECHNIQUES D'ANIMATION : NOTIONS DE BASE

1. DÉFINITION DE L'ANIMATION

Sensibiliser, former, animer ... sont des termes couramment employés par les agents de développement rural pour désigner leurs activités en faveur des communautés de base. S'il est facile de le dire, l'exécution de ces activités sur le terrain pose souvent des problèmes d'ordre pédagogique qui bloque la diffusion des messages à livrer aux groupes cibles.

Animer c'est rendre vivant; c'est donner la capacité à quelque chose d'avoir une certaine mobilité ou agir soi-même. On pense donc à une idée de stimulation, d'éveil de l'attention et de la conscience pouvant même aboutir à la responsabilisation.

L'animation peut se définir comme une incitation visant à générer la motivation ou l'intérêt chez des individus ou groupes d'individus en vue de trouver des solutions à des problèmes qui les préoccupent.

L'animation rurale, dans ce concept, se définit comme une stratégie ayant pour objectifs l'augmentation et/ou le renforcement des capacités des organisations locales à résoudre leurs propres problèmes dans l'optique du développement socio-économique et culturel.

2. MÉTHODES D'ANIMATION

On distingue généralement quatre méthodes :

- Méthode autocratique
- Méthode semi-autocratique
- Méthode débonnaire
- Méthode démocratique

Méthode autocratique

L'animateur étale ses connaissances, sa compétence et sa culture. Il dicte des solutions aux problèmes. Cette méthode crée un rapport de maître à élèves.

Les attitudes pédagogiques de l'animateur sont directives sur le plan de la procédure (déroulement de la séance) et sur le plan du contenu (message à livrer aux participants).

Méthode semi-autocratique

Elle est directive sur le plan du contenu mais ne l'est pas sur le plan de la procédure. Elle est peu efficace car elle dénude la discussion de son sens et de sa finalité.

Méthode débonnaire

Elle s'oppose à la méthode autocratique. Elle n'est ni directive sur le plan de la procédure ni sur le plan du contenu. Elle ne peut donc pas déboucher sur le consensus. Cependant, elle peut être usitée comme préparation lointaine à une étude ultérieure.

Méthode démocratique

Elle est directive sur la procédure mais ne l'est pas sur le contenu. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- elle aide le groupe à définir et à choisir les problèmes suivant l'urgence;
- elle facilite les échanges d'opinions et donne aux différents points de vue une chance égale d'être pesés et examinés;
- elle maintient l'ordre dans les discussions, accorde sans discrimination le droit de parole, ne tolère pas les apartés et ramène les égarés sur le thème de départ;
- elle répète, fait préciser, clarifie le sens des diverses interventions, en fait un résumé et une synthèse au fur et à mesure que la discussion progresse;
- elle dégage le contenu intellectuel de la discussion de tout enrobement excessif d'émotivité et de passion.

De toutes les méthodes d'animation ci-dessus présentées, la méthode démocratique convient mieux aux interventions en milieu rural.

Qualités d'un bon animateur

Un bon animateur fait abstraction de ses connaissances, de sa culture et de ses propres options. Ces dispositions favorisent la dynamique du groupe et l'épanouissement de l'esprit d'équipe.

L'animateur traite souvent avec des adultes. Ceux-ci ont des expériences spécifiques, de connaissances empiriques moulées dans une culture propre à leur milieu. Il ne peut donc traiter avec eux dans un rapport de maître à élèves.

L'animateur est un agent d'autonomisation : il contribue à libérer ses projets collectifs fondés sur les désirs du groupe dans le sens de la créativité.



Portrait d'un animateur*

L'animateur ...

- **sait :** > mener des entretiens,
> entendre et écouter,
> faciliter les conversations,
> privilégier les échanges entre les participants,
> établir des relations,
> analyser des situations,
> donner forme à des organisations,
> encourager les participants peu éloquents,
> faire confiance aux autres,
> apprécier une situation,
> attendre,
> se retirer,
> reconnaître des tensions;

- **comprend** quelque chose en psychologie, sociologie, droit, économie, pédagogie, administration, politique, valeurs culturelles du milieu;

- **dispose :** > de connaissances et aptitudes professionnelles,
> de temps et de patience,
> d'un coup d'oeil pour l'ensemble;

- **est aussi :** > un intermédiaire, de contact facile, prêt à apprendre, orienté en fonction du problème, souvent à l'arrière-plan, modeste ...

* E. Bolliger P. Reinhard, T. Zellweger :
Source : Vulgarisation agricole : un guide pour vulgarisatrices et vulgarisateurs.
Editeur : L B L & S K A T
ISBN 3-908001-21-8

3. ÉTAPES D'UNE ANIMATION

Le succès d'une séance d'animation tient à l'observation des quatre (4) étapes suivantes.

Préparation

Elle consiste à :

réaliser certaines activités qui semblent *a priori* sans grande importance pour beaucoup de gens mais restent capitales pour la tenue de la séance.

- identifier le thème ou l'ordre du jour et les résultats attendus ;
- identifier le groupe cible; c'est-à-dire les personnes directement concernées en définissant leur niveau, leur profil et le nombre à retenir en tenant compte de leur disponibilité (calendrier de travail) ;
- élaborer le thème ou l'ordre du jour par : la formulation des objectifs visés, la confection du contenu suivant une approche participative, la répartition des éléments du contenu dans le temps;
- assurer la préparation matérielle par : le choix du lieu et la date, les dispositions dans la salle d'accueil, le rassemblement et la vérification des matériels didactiques et pédagogiques, la disposition de ces matériels suivant le déroulement de la séance, la convocation des participants en prenant soin de donner les éléments d'informations nécessaires (lieu, date, heure, thème ou ordre du jour et autres dispositions particulières); cette convocation se fait de préférence par voie écrite.

Rédaction de rapport ou de procès-verbal

Le rapport doit relater dans un langage concis tout ce qui a été fait au cours du déroulement de la séance (les objectifs poursuivis, la méthode et les techniques utilisées, l'ambiance de travail et les résultats obtenus). Le rapporteur peut même donner ses impressions sur la séance.

Contrairement au rapport, le procès-verbal relate uniquement les points essentiels notamment l'ordre du jour, la synthèse des éléments de discussion et des décisions prises au cours de la séance.



4. TECHNIQUES D'ANIMATION EN MILIEU RURAL

Il existe plusieurs techniques d'animation. Les plus courantes utilisées efficacement en milieu rural sont les suivantes:

Étude de cas

C'est une technique de *faire voir*. Elle consiste en des exercices amenant à la recherche de solutions à un problème.

Quelques exemples :

- exposé oral,
- écoute d'un élément sonore enregistré sur bande magnétique,
- projection de films ou de diapositives, boîte à images,
- visite de terrain,
- démonstration.

Les visites de terrain consistent à emmener des groupes d'individus en visite organisée pour observer, étudier des points définis à l'avance ou faire des échanges avec d'autres groupes. Par exemple, on peut emmener une communauté confrontée à un problème d'eau pour visiter une autre communauté qui a réussi à résoudre le même type de problème. La visite peut durer de quelques heures à plusieurs jours selon les cas.

La démonstration s'emploie pour :

- illustrer des notions difficiles à comprendre,
- montrer une nouvelle technique à vulgariser,
- convaincre de la valeur d'un nouveau produit ou d'une nouvelle méthode à introduire.

Elle peut durer de quelques minutes à plusieurs heures.

Méthodologie de l'étude de cas

- *conception de cas :*

Le cas doit être conçu de telle sorte que les informations à fournir ressortent tous les aspects du problème à élucider (les acteurs, les circonstances, l'environnement, les faits et les interactions) mais en évitant les détails inutiles. Le cas peut être basé sur des situations réelles ou fictives.

- *Présentation du cas :*

Elle se fait selon les séquences suivantes :

- exposé du cas (historique contée, vision d'un film, observation d'une scène de démonstration),
- compréhension du cas (pour vérifier que tous les participants ont saisi le contenu),
- analyse (discussions constructives pour arriver à des conclusions ou des prises de décision).

Utilité de l'étude de cas

L'étude de cas fait appel à une analyse logique, un travail systématique. Elle encourage à établir une relation entre la théorie et la pratique. Elle développe l'esprit de créativité et aide à la recherche de solutions originales et adaptées au milieu.

Inconvénients de l'étude de cas

L'étude de cas demande beaucoup de temps dans la conception, requiert de l'expérience dans des situations similaires ou des connaissances étendues sur le sujet évoqué. Elle demande de la part de l'animateur une certaine compétence et habileté dans la conduite des discussions.

Situations d'application de l'étude de cas

L'étude de cas peut être utilisée pour des séances de formation en gestion, en règlement de conflits et pour l'introduction d'une innovation.

Simulation

La simulation est une technique de **faire vivre**. Il s'agit de faire présenter des scènes vraies ou vraisemblables, improvisées entre deux ou plusieurs personnages, à partir d'un scénario flou, et en général au préalable, aux acteurs pour permettre à chacun de jouer le rôle à sa manière. Elle met l'accent sur la stratégie et le profil des personnages.

Cette technique requiert de l'imagination et certaines aptitudes de la part des acteurs car, mal maîtrisée, elle entraîne à des divagations. Elle ne peut être utilisée qu'en des circonstances particulières (formation de lettrés d'un certain niveau).

Quelques exemples de simulation

- jeu de rôle,
- sketch ou mimodrame,
- démonstration.

Méthodologie de la simulation

- *Conception de la simulation :*

Les scénarios sont conçus sur des faits concrets ou imaginaires. Leur formation, se faisant d'ordinaire sur papier, donne un aperçu général sur le rôle que chaque acteur doit jouer sans détails sur le fond et la stratégie à adopter. Les acteurs peuvent ainsi donner libre cours à leurs improvisations.

- *Présentation de la simulation :*

- explication du scénario à des acteurs volontaires choisis parmi les participants ;
- exécution du scénario par les acteurs ;
- compréhension du jeu ;
- analyse pour des conclusions constructives.

- *Utilité de la simulation*

La simulation permet une analyse franche des personnages. Elle fait ressortir les difficultés inhérentes à des cas similaires en situation réelle : on s'identifie ou on identifie des personnages dans les personnalités d'un des acteurs. On peut aussi voir surgir des difficultés auxquelles on ne s'attendait pas.

- *Inconvénients de la simulation*

La simulation requiert de l'imagination et certaines aptitudes auprès des acteurs. Elle entraîne parfois ceux-ci en dehors du sujet dans leurs efforts de ressembler ou non à des personnages réels.

- *Situation d'application de la simulation*

La simulation est surtout usitée dans les formations en gestion et dans des cours sur la sensibilisation.

Brainstorming

Appelé encore "orage d'idées", le *brainstorming* consiste à faire produire aux participants le maximum d'idées dans un minimum de temps (15 mn environ).



BRAINSTORMING : EAU - POTABLE - ASSAINISSEMENT

Utilité du brainstorming

La technique du brainstorming permet à l'animateur de jauger le fil de pensées, l'intérêt et les connaissances des participants. Elle démontre la puissance créatrice de ce groupe.

Inconvénients du brainstorming

Cette technique requiert de l'animateur une maîtrise du sujet car elle emprunte une méthode non systématique. Elle exige beaucoup de temps, et le risque de s'écarter du sujet est fréquent.

Situation d'application du brainstorming

Le *brainstorming* est surtout employé dans les réunions pour :

- découvrir le niveau ou l'opinion des participants sur un sujet;
- décomposer la complexité d'un problème ;
- proposer plusieurs solutions à un problème.

Méthodologie de présentation du brainstorming

- Présentation du problème avec un résumé ou une seule question par l'animateur ;
- Collecte des éléments de réponse : les participants donnent toutes les idées qui leur viennent en esprit sans chercher à savoir si elles sont réalisables ;
- Dépouillement des idées et prise de décisions : l'animateur procède avec les participants à l'analyse systématique de toutes les idées énoncées afin d'identifier celles qui peuvent s'appliquer concrètement à la résolution du problème.

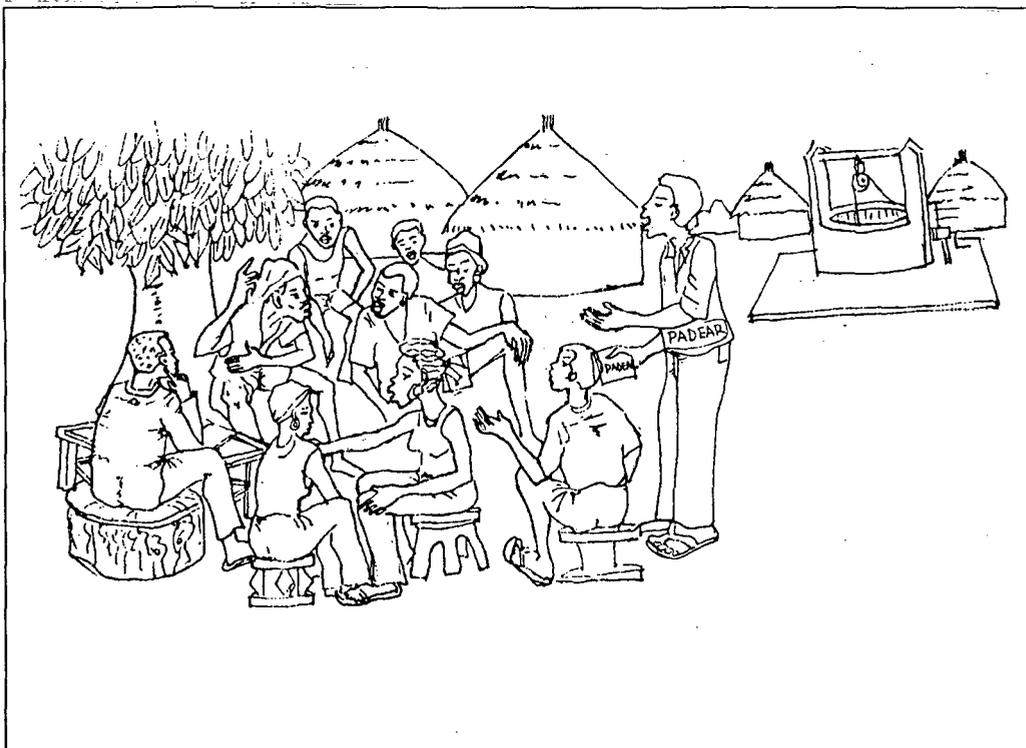
Remarques : pendant la collecte des éléments de réponse :

- toute idée, même absurde à première vue, est bienvenue ;
- rechercher la quantité d'idées plutôt que la qualité ;
- écouter les idées des autres et faire des associations ou des regroupements ;
- les critiques sont interdites ;
- demander la parole afin de ne perdre aucune idée.

Déroulement

Cette étape se résume en quatre (4) points :

- l'accueil des participants par l'animateur,
- l'adoption du programme ou de l'ordre du jour,
- l'exécution de la séance par le développement du contenu suivant les points inscrits à l'ordre du jour, cette partie se termine par une synthèse qui ressort les décisions prises au cours de la séance.
- l'évaluation de la séance : elle permet de mesurer les écarts entre les résultats obtenus et les objectifs fixés au départ et d'en rechercher les causes pour améliorer les séances futures.



Les méthodes et techniques d'animation, le profil d'un animateur parfait et les étapes d'une animation ainsi présentés suffisent-ils pour faire une bonne animation ? Quelques préalables qui se rapportent au groupe cible dans son milieu sont indispensables. Ces préalables amènent l'animateur à s'interroger sur son groupe cible :

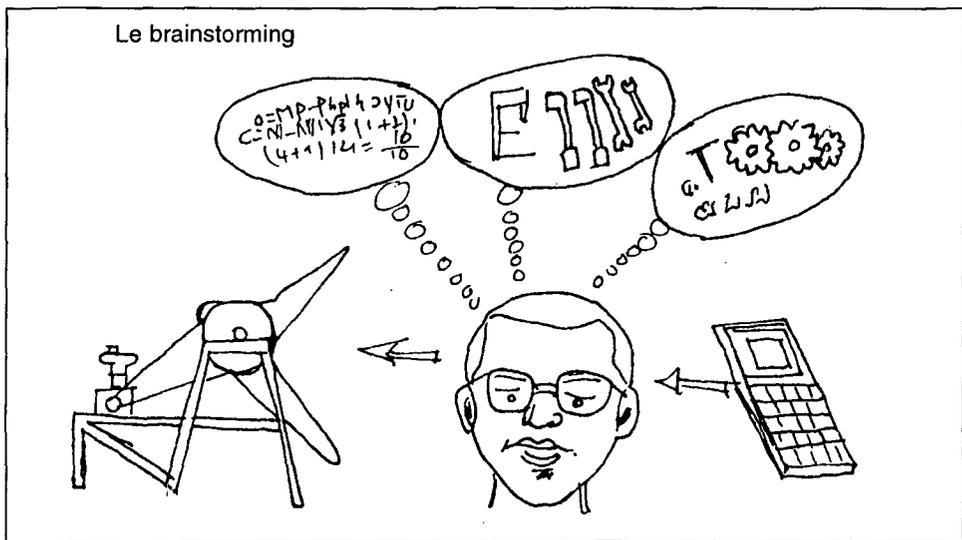
Qu'est-ce qu'il est ?

Qu'est-ce qu'il vit ?

Qu'est-ce qu'il sait ?

Qu'est-ce qu'il veut ?

C'est autant de questions qu'on ne saurait négliger. Les notions de base dont il a été question dans la première partie de ce manuel ne sont que des préceptes. L'animateur ne devrait pas les dissocier d'une parfaite connaissance de son groupe cible. Par exemple, comment peut-on agencer ces notions de base pour concevoir une fiche technique sur la démarche d'animation dans le cadre du PADEAR ?



III. MÉTHODES ET TECHNIQUES D'ANIMATION : APPLICATION A L'ESPRIT DU PADEAR

L'esprit du projet part d'une problématique pour aboutir à une nouvelle stratégie de l'eau et de l'assainissement en milieu rural.

3.1. Problématique de départ

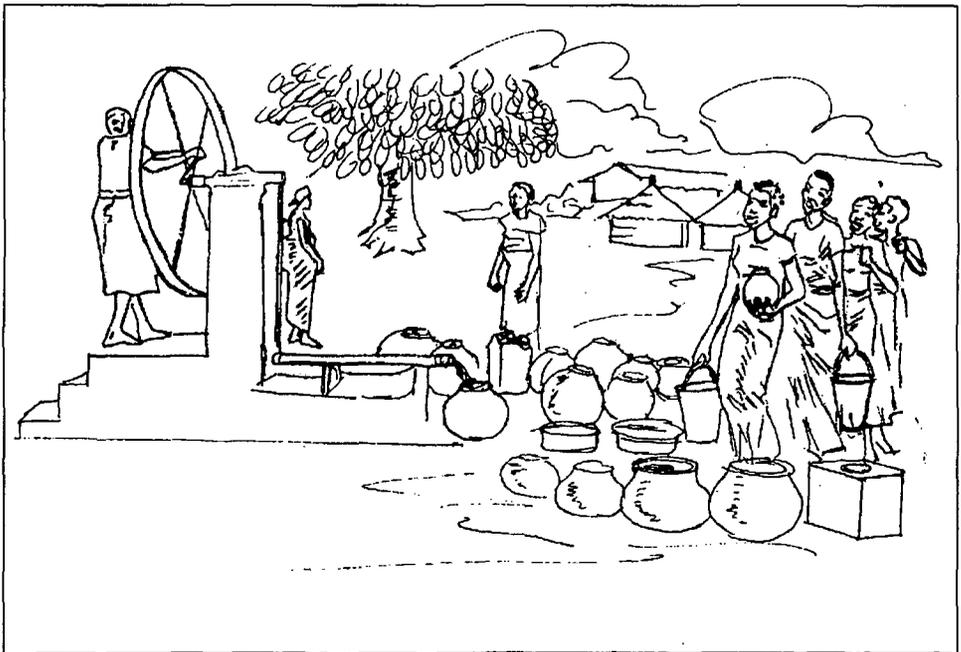
Il est ressorti des différentes présentations du projet une problématique de départ fondée sur l'ancienne stratégie de l'hydraulique villageoise au Bénin pendant la dernière décennie de l'eau. Cette ancienne stratégie qui a connu peu de succès est caractérisée par :

- un programme trop centralisé,
- des communautés non impliquées au départ,
- un rythme de travail non approprié aux capacités locales,
- une technologie non adaptée au milieu,
- l'absence des actions d'assainissement,
- le manque de suivi après projet.

3.2. Nouvelles stratégies de l'eau et de l'assainissement

Tirant les leçons de cette problématique, le projet est fondé sur une nouvelle stratégie qui part du principe de la demande effective des ouvrages d'eau et d'assainissement par les communautés villageoises. Cette nouvelle stratégie prend en compte :

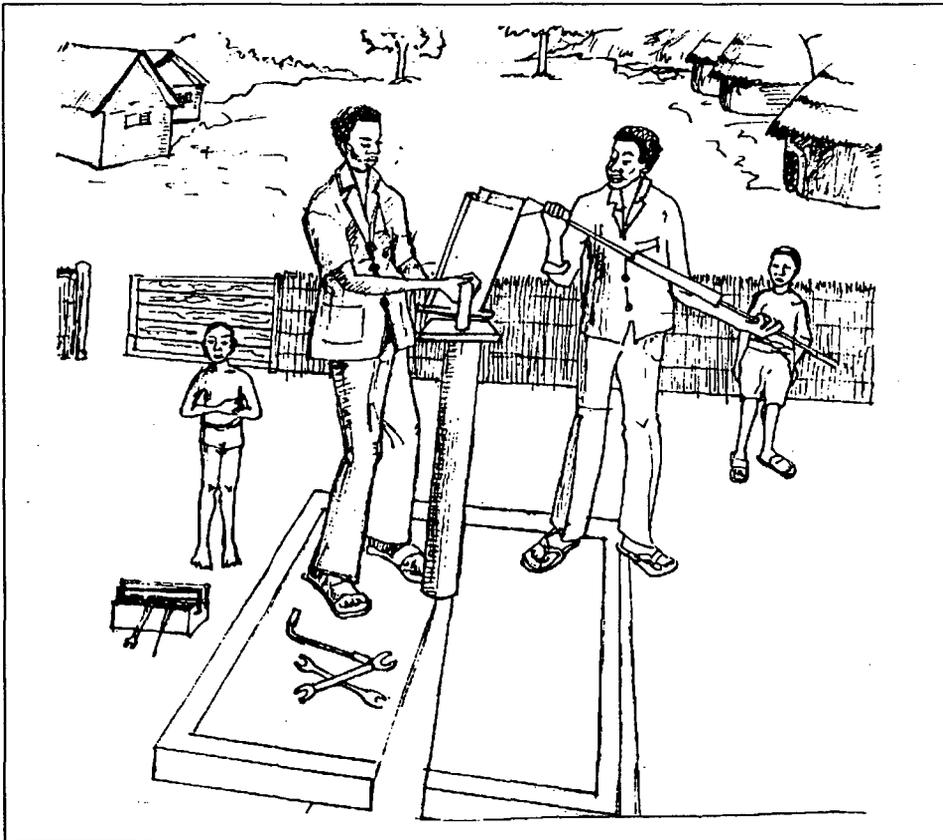
- la décentralisation de la prise de décision;
- le choix de type d'ouvrages par les communautés;
- l'adaptation des ouvrages aux conditions socio-économiques des communautés;
- la réduction des coûts des ouvrages;
- la promotion du secteur privé national;
- la prise en compte du volet assainissement;
- la gestion durable des ouvrages par les communautés villageoises;
- le suivi après projet.



3.3. Les acteurs du projet

Pour la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie, le projet met en jeu plusieurs groupes d'acteurs qui sont :

- Les communautés villageoises;
- Les ONG;
- Le secteur privé national (bureaux d'études, petites et moyennes entreprises, artisans locaux);
- L'administration (DH, DHA, SRH, SRHA);
- Les bailleurs de fonds.



3.4. Rôle des ONG

Les ONG, maillon important dans la chaîne des acteurs du développement constituent en quelque sorte le centre de gravité du projet. Elles sont les intermédiaires entre les communautés et les autres acteurs. Leur rôle se résume en ces points :

- l'analyse et la hiérarchisation des besoins des communautés en eau et assainissement;
- l'appui des communautés pour l'élaboration de leurs projets;
- l'éducation sanitaire en collaboration avec les SRHAB;
- l'information/conseil des communautés.

Les ONG sont en réalité appelées à mener des actions permanentes sur le terrain pour amener les communautés villageoises à se prendre en charge dans la perspective d'animation à l'auto-promotion. Les tâches des ONG sont définies dans les termes de références annexés à leur contrat avec le projet.

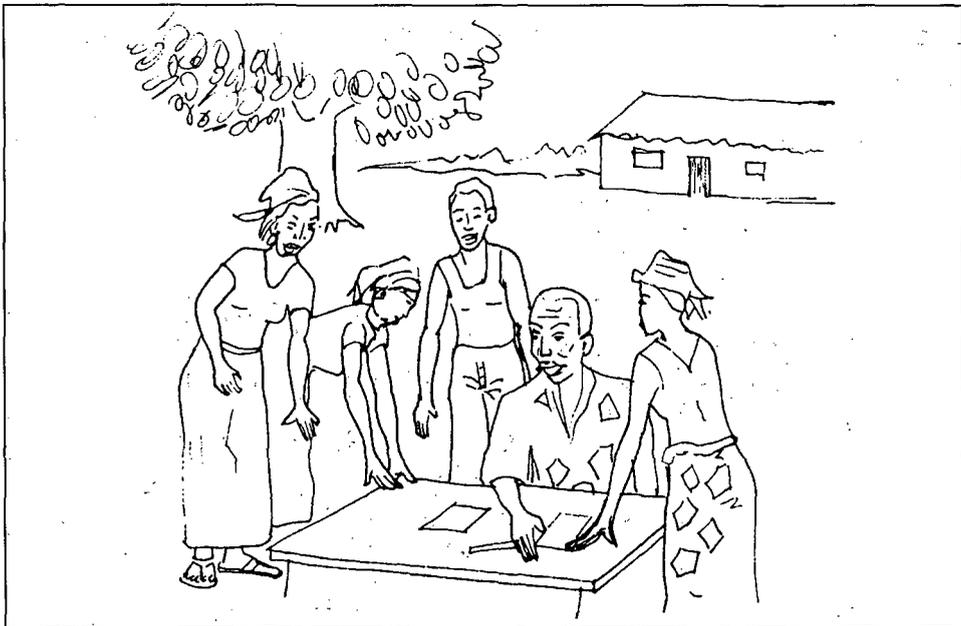


Projet PADEAR, vol / Fascicule I

2. DÉCOUVERTE DES REALITES DE TERRAIN

2.1. Niveau des communautés

- Identification des contraintes socio-économiques et culturelles qui constituent parfois de véritables barrières au travail des ONG (animateurs) ;
- les communautés ne sont pas toujours disponibles (calendrier de travail, us. et coutumes) ;
- les communautés réagissent différemment vis-à-vis de leurs besoins : capacité à réaliser des actions d'auto-développement ;
- des problèmes techniques et pratiques existent au niveau des ouvrages d'eau : le maniement des pompes provoque parfois des avortements involontaires ou volontaires. En effet, certaines femmes portant des grossesses indésirables manient volontairement la pompe avec force afin de provoquer l'avortement.



2.2. Niveau des participants

Les visites de terrain ont permis effectivement aux participants de découvrir les réalités du milieu, entre autres :

- des difficultés à réunir les communautés;
- des attitudes parfois controversées des animateurs (non respect des valeurs socio-culturelles des communautés);
- des difficultés de maîtrise des thèmes ou des sujets d'animation;
- des problèmes pratiques hors de maîtrise des animateurs (communication, tradition, expériences négatives vécues par les communautés dans le passé ...)

Toutes ces réalités de terrain appellent à une connaissance permanente du milieu, dans son intégralité, par les ONG en général et plus particulièrement par les animateurs qui doivent travailler plus étroitement avec les communautés.



Projet PADEAR, vol / Fascicule 1

3. ECHANGES/REFLEXIONS SUR LA DEMARCHE D'ANIMATION DU PADEAR

Quatre points essentiels sont à retenir

- la connaissance du projet,
- la connaissance du milieu et l'identification des projets de vie des communautés villageoises,
- la démarche d'animation dans le cadre du projet, et
- les actions de suivi/appui/accompagnement.

Ces quatre points sont appréciés différemment suivant les trois (3) groupes d'acteurs du projet notamment, les coordinateurs, les animateurs et les cadres du projet.

3.1. Niveau des coordinateurs des ONG

- *La connaissance du projet passe par :*
 - les informations/formations ;
 - la recherche de l'information (documentation par les coordinateurs) ;
 - la collaboration et les échanges entre les ONG, les autres acteurs du projet et autres structures intervenant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

- *La connaissance du milieu et l'identification des projets de vie des communautés rentrent dans :*

- la conception, la planification et la programmation des activités des animateurs ;

- l'appui des animateurs sur le terrain.

- *La démarche d'animation s'inscrit dans une recherche-action et formation permanente.*

- *Le suivi/appui/accompagnement vise :*

- le suivi et l'appui des animateurs dans leurs activités ;

- la gestion des moyens mis à la disposition des ONG pour le travail dans le cadre du projet ;

- l'évaluation des animateurs et l'auto-évaluation de l'ONG.

3.2. Niveau des animateurs

- *La connaissance du projet engage :*

- la responsabilité de l'administration du projet et des coordinateurs des ONG (information, formation) des animateurs, (échanges d'expérience) ;

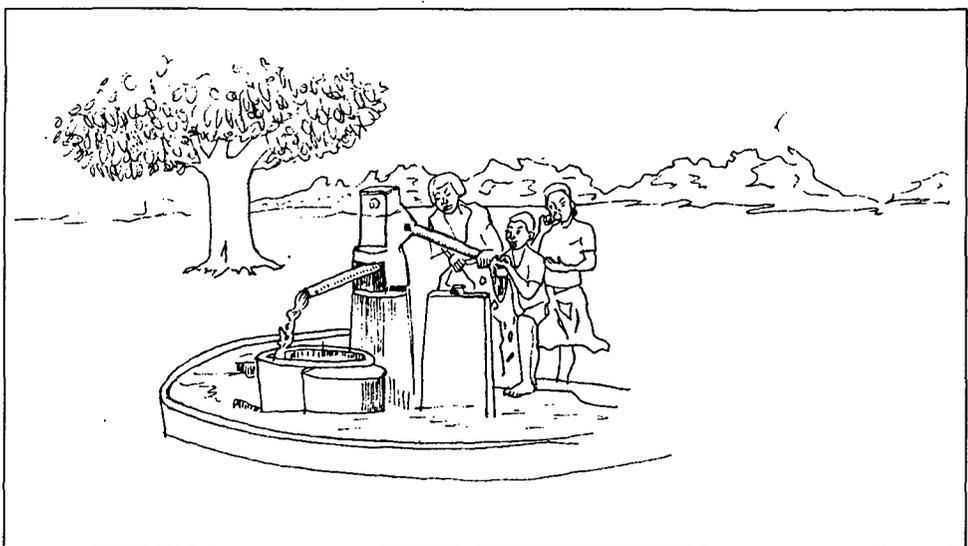
- les animateurs qui doivent rechercher eux-mêmes l'information à travers la documentation et les échanges.

- *La connaissance du milieu et des projets de vie des communautés en eau et assainissement* passent par :
 - l'intégration du milieu par les animateurs ;
 - les études du milieu (population, organisations sociales, traditions/moeurs, activités, histoire, environnement, infrastructures ...);
 - l'identification des projets de vie des communautés : leurs potentialités et leurs contraintes, leur savoir, leur savoir-faire, leur savoir-être et leur savoir-devenir.
- *La démarche d'animation rentre dans un processus de recherche-action* et formation permanente et englobe les aspects :
 - de visites, de prises de contact et d'entretiens avec les communautés ;
 - d'observations sur le terrain : les ressources d'approvisionnement en eau et les mesures d'assainissement des communautés ;
 - d'identifications et d'analyses des besoins des communautés en eau potable et assainissement ;
 - de recherches des solutions endogènes ou exogènes aux problèmes des communautés, etc.

- *Le suivi/appui/accompagnement prend en compte :*
 - le suivi de l'exécution des décisions prises par les communautés ;
 - la formation des membres des comités de gestion des ouvrages d'eau et d'assainissement ;
 - les conseils pratiques en gestion des ouvrages d'eau et d'assainissement ;
 - l'évaluation des activités avec les communautés villageoises ;
 - la rédaction des rapports d'activités et autres.

3.3. Niveau des cadres du projet

Les actions sont essentiellement d'ordre technique et passent par la conception de la maîtrise d'oeuvre déléguée, le contrôle et le suivi de la maîtrise d'oeuvre déléguée au secteur privé (ONG, bureaux d'études ...), l'appui technique et le suivi rapproché des ONG.



4. IDENTIFICATION DES POINTS CLÉS D'UNE FICHE TECHNIQUE SUR LA DÉMARCHE D'ANIMATION DU PADEAR

4.1. canevas de fiche technique

Ce canevas porte sur quatre points clés :

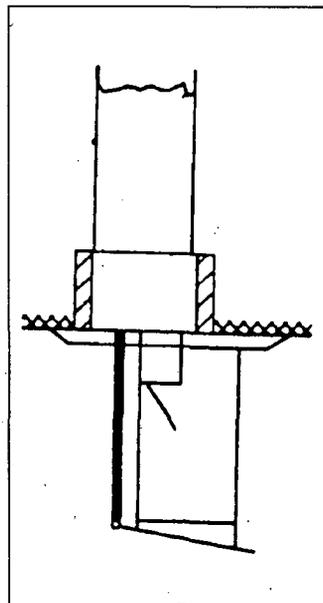
- les préalables,
- les organisations dans le milieu rural,
- la démarche d'animation,
- l'animation de réunion.

Les préalables

- la connaissance du projet,
- la connaissance du milieu,
- l'engagement des ONG

Les organisations dans le milieu

- Organisations traditionnelles
 - groupes des sages/personnes influentes,
 - groupes de jeunes,
 - groupes de femmes ...
- Organisations modernes
 - groupements,
 - syndicats et autres organisations ...



Projet PADEAR, vol / Fascicule 1

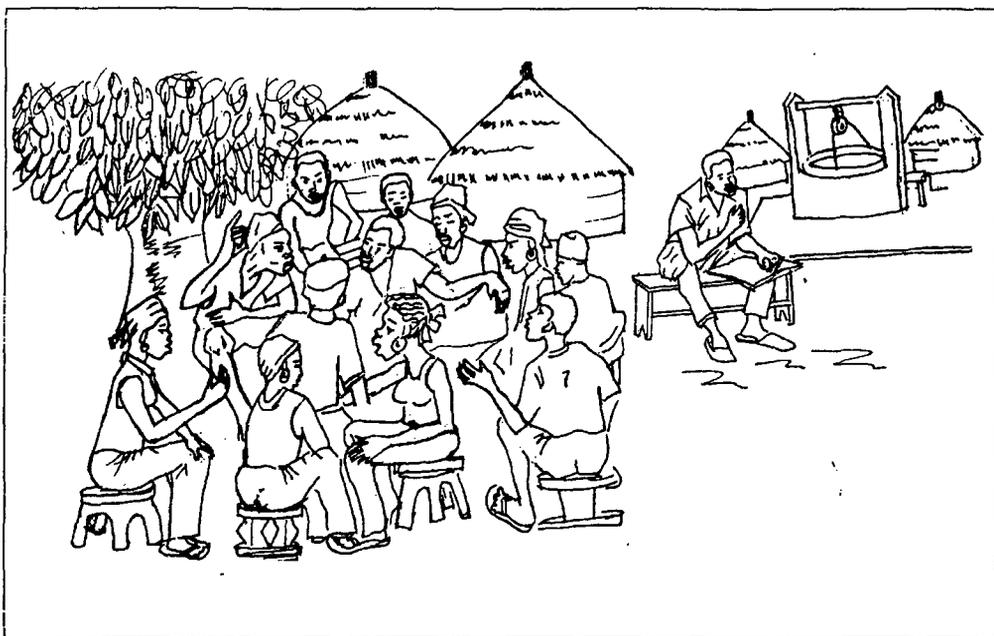
La démarche d'animation (démarche et méthode)

- Démarches :

- > la découverte de la situation (aspects positifs et négatifs),
- > l'analyse critique et prise de conscience,
- > les actions à mener (projet dans le sens de solutions aux problèmes),
- > les bilans/évaluations (une action permanente).

- Méthodes (participative/active)

- > les observations,
- > les découvertes,
- > les enquêtes,
- > les interviews,
- > le silence (pour écouter/comprendre et libérer la parole).



L'animation de réunion : action à mener et rôle de l'animateur

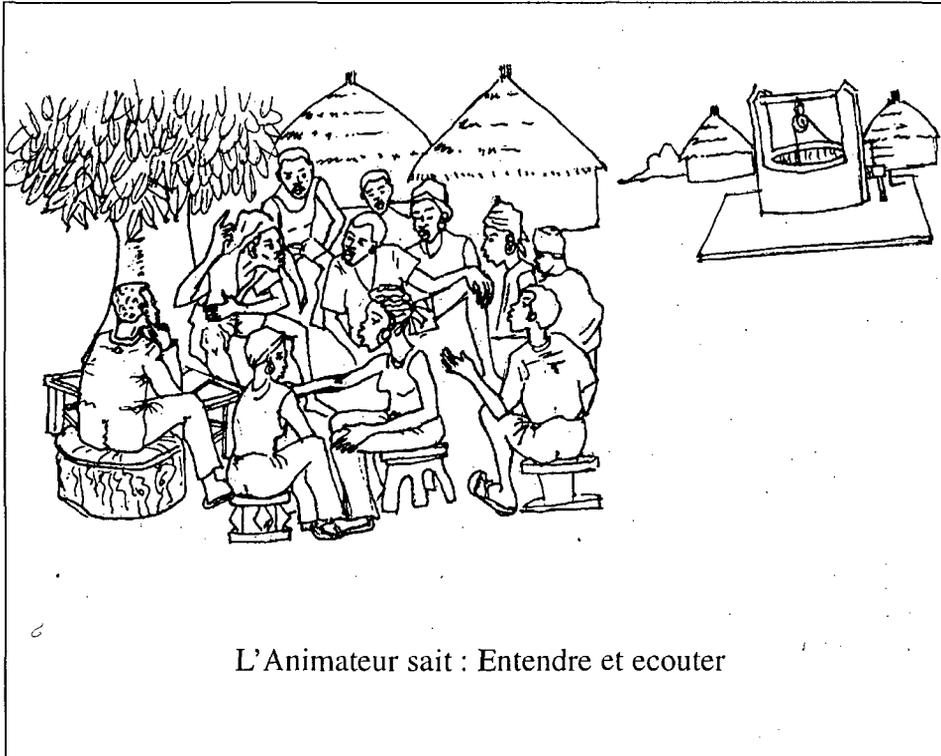
- **Les actions à mener**

- > avant la réunion,
- > pendant la réunion,
- > après la réunion.

- **Le rôle de l'animateur**

- > un miroir : amener la communauté ou le groupe à se découvrir,
- > un accoucheur : poser des questions, encourager, conseiller ...

Une synthèse générale dont l'objectif est de faire réfléchir les participants sur les grandes lignes des résultats de la session a précédé l'évaluation de cette session.



L'Animateur sait : Entendre et écouter

5. SYNTHÈSE ET ÉVALUATION DE LA SESSION

5.1. Synthèse

L'objectif visé par cette synthèse est de faire réfléchir les participants sur les grandes lignes des résultats de la session.

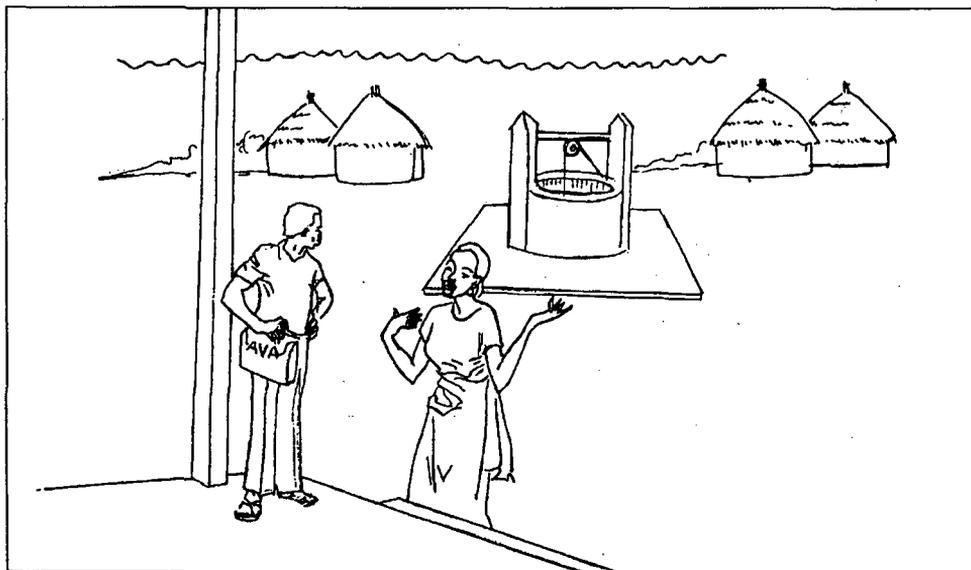
La synthèse a pris en compte les différents éléments des points clés identifiés pour la démarche d'animation, tout en mettant un accent particulier sur :

- les préalables (connaissance du projet, connaissance du milieu, engagement des ONG),
- l'organisation/fonctionnement des structures mises en place pour la réalisation du projet,
- le rôle de l'animateur.

Pour que les structures engagées dans le projet soient fiables, viables et opérationnelles, il faut donner des précisions sur les points suivants :

- les orientations qui doivent tenir compte de la philosophie, de la structure et des projets de vie des communautés villageoises;
- la découverte et l'analyse des réalités à partir des orientations;

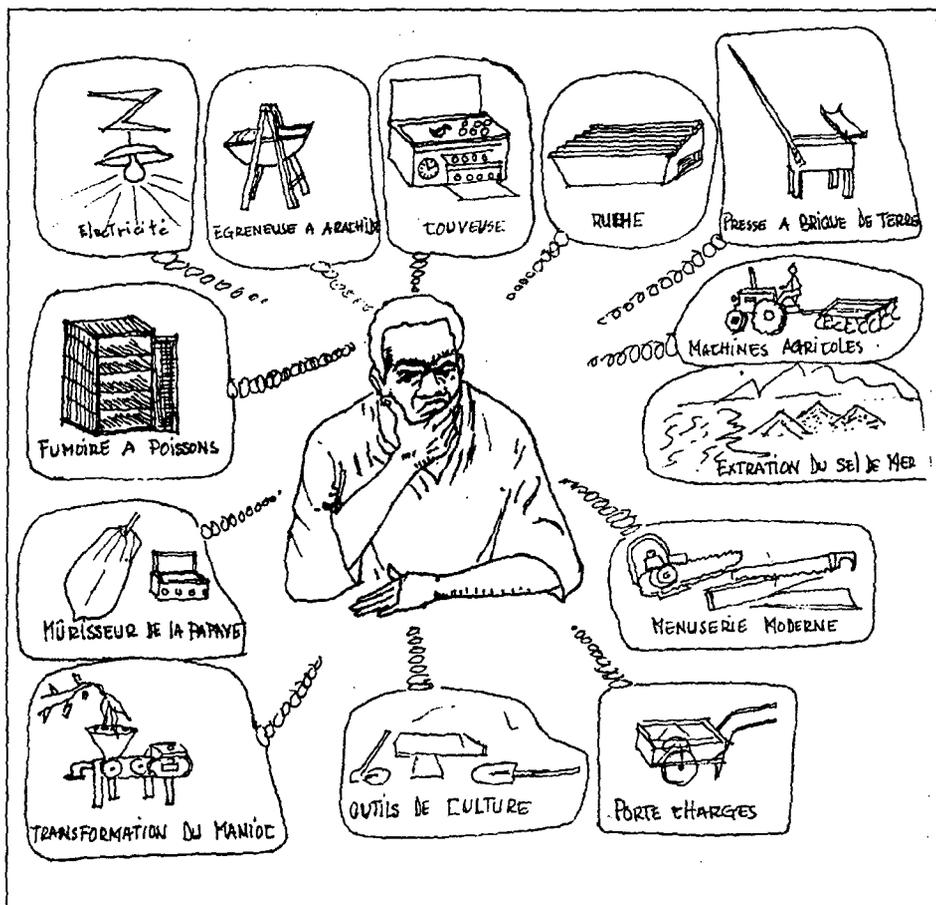
- les objectifs qui sont les résultats attendus en tenant compte des réalités analysées. Il faut distinguer parmi l'objectif fondamental (finalité), l'objectif intermédiaire (but) et les objectifs spécifiques (opérationnalité);
- les actions qui doivent être programmées dans l'espace et dans le temps pour des solutions aux situations découvertes et analysées;
- les ressources humaines, matérielles et financières qui doivent tenir compte des possibilités locales : les aides extérieures sont à envisager comme des appuis aux efforts locaux;
- les groupes cibles sont à déterminer à partir du milieu;
- les partenaires à choisir en tenant compte de la philosophie, de la structure et des personnes physiques et morales sur le plan local, national et international;
- les dynamiques de relations internes et externes.



5.2. L'évaluation de la session

Les éléments d'évaluation retenus pour la session sont :

- le contenu de la session,
- les résultats attendus,
- les méthodes pédagogiques,
- le matériel didactique, et
- l'organisation logistique.

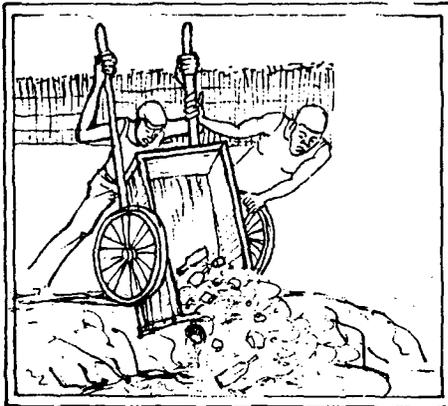




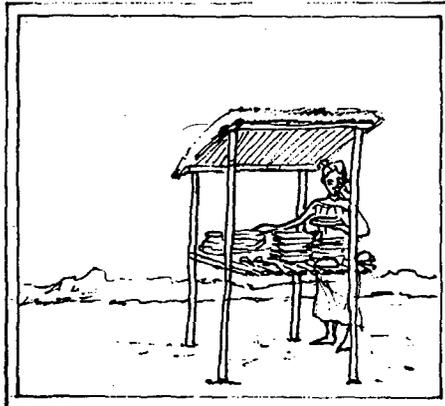
Je suis en bonne santé, et je vis en sécurité, dans un village beau et propre parce que :



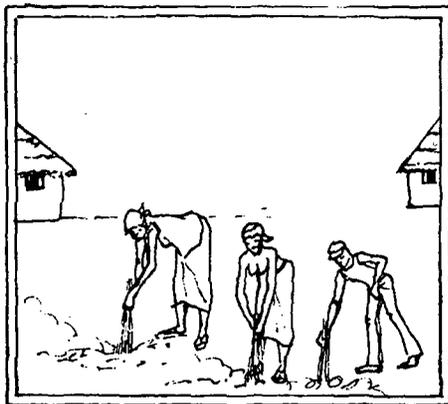
Je bois toujours de l'eau de pompe qui ne contient pas de mouches



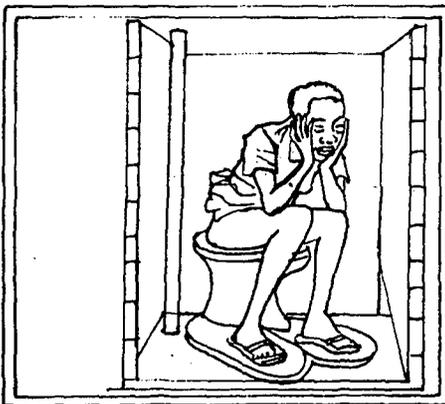
Nous creusons un fossé à ordures dans notre quartier et nous y jetons les ordures



Je dépose la vaisselle et les ustensiles de cuisine sur une claie de vaisselle



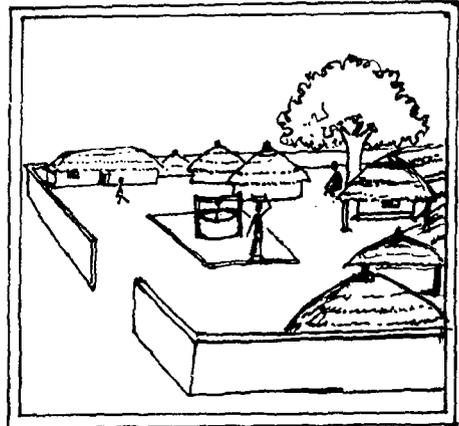
Chaque jour, les femmes balayent entre les cases



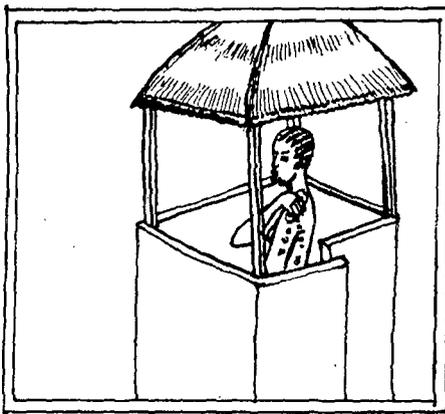
Je fais toujours mes selles dans les latrines pour éviter de propager les maladies



Nous bouchons les eaux stagnantes au village



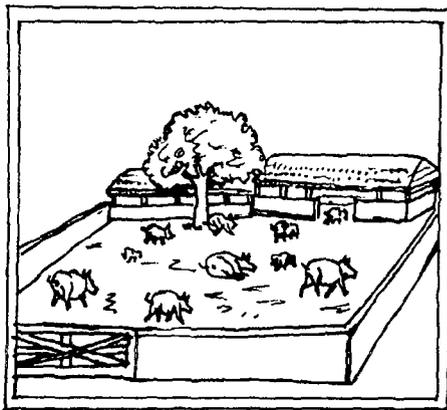
Nous créons une ceinture de sécurité autour du village



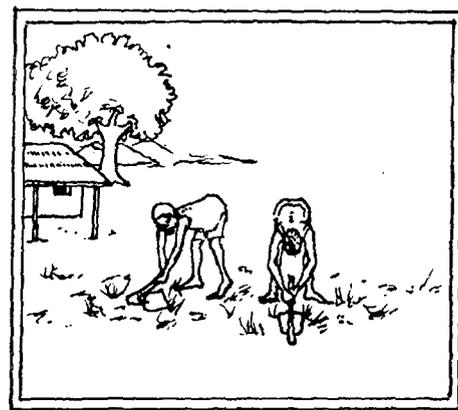
Chaque jour, je me lave dans une douche propre



Je sèche le linge sur un séchoir



Je parque mes animaux dans un enclos



Nous nettoyons les herbes qui poussent dans le village

**Impression : L.P.C.-B Imprimerie Papeterie Continentale du Bénin
07 B.P. 0496 Cotonou Bénin
Tél/Fax : (229) 32.17.72**